

République Française

Département d'Indre-et-Loire

# Syndicat des Mobilités de Touraine

## ARRÊTÉ N°2022/ 09

**Objet : Modification de l'arrêté 2022/05 du 27 mai 2022 portant délégation à Monsieur Christian GATARD, 2ème Vice-Président délégué aux Finances, de signer les contrats d'emprunts et documents afférents.**

Le Président du Syndicat des Mobilités de Touraine,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 5211-9 ;

**Vu** la délibération du Comité Syndical du 23 septembre 2020 portant élection de Monsieur le Président,

**Vu** la délibération du Comité Syndical du 23 septembre 2020 portant délégation d'attributions du Comité Syndical au Président et au Bureau,

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de compléter la délégation faite à Monsieur Christian GATARD, 2<sup>ème</sup> Vice-Président délégué aux Finances, pour la signature des contrats d'emprunts et documents afférents,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 : Modification de l'article 1 de l'arrêté 2022/05 du 27 mai 2022**

L'article 1 de l'arrêté 2022/05 du 27 mai 2022 est annulé et remplacé comme suit :

« La délégation de signature donnée à Monsieur Christian GATARD, 2ème Vice-Président, emporte pouvoir de signer les contrats d'emprunt, dont la Banque Européenne d'Investissement et les documents afférents, et tout autre organisme bancaire. »

**ARTICLE 2** : Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés et ampliation sera adressée à :

- Madame la Préfète
- Monsieur le Trésorier Principal
- Monsieur Christian GATARD, 2<sup>ème</sup> Vice-Président

Il sera affiché et publié dans le recueil des actes administratifs réglementaires et une ampliation du présent arrêté sera également transmise aux intéressés pour leur servir de titre.

Fait à Tours, le 20 OCT. 2022

**Le Président,**  
**Wilfried SCHWARTZ**

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de la date de notification pour le bénéficiaire et à compter de l'affichage pour les tiers, devant le Tribunal Administratif d'Orléans – 28, rue de la Bretonnerie – 45057 Orléans Cedex 1.*